Pourquoi il faut participer au Programme Descendance

24/05/2012

Pourquoi il faut participer au Programme Descendance

Il s'agit d'intervenir le plus en amont possible chez des sujets dont le risque de développer un diabète de type 2 est élevé à cause de facteurs génétiques.

L'objectif du programme Descendance est la mise au point d'outils de diagnostic génétique pour évaluer ce risque chez des enfants de personnes diabétiques. Une connaissance plus fine des facteurs génétiques impliqués conduira en outre à la mise au point de traitements personnalisés comme c'est déjà le cas pour d'autres pathologies.

Le consensus scientifique actuel considère que 60 % du risque de diabète est d'origine génétique. En matière de prévention, il faut intervenir chez des jeunes gens ou des enfants dont l'organisme est encore intact. Compte tenu du mode de transmission familial du diabète de type 2, l'attention doit porter sur les sujets hautement prédisposés qui sont à rechercher parmi les enfants de parents eux-mêmes atteints de diabète de type 2.

Nous savons en effet qu'environ un tiers d'entre eux deviendront diabétique à l'âge adulte. Lesquels ? C'est pour répondre à cette question que le CERITD a mis au point **le programme Descendance**. Il repose sur une mise en équation de trois critères : les habitudes familiales en termes d'alimentation et d'activité physique ; la maman a-t-elle fait un diabète gestationnel au cours de sa grossesse ? ; et enfin la connaissance des gènes à risque chez les deux parents.

Le programme Descendance doit recruter des personnes diabétiques de type 2 dont au moins un parent diabétique est encore en vie, et dont un frère ou une sœur âgé de plus de 35 ans est non-diabétique. L'étude a besoin de 500 familles dotées de ce profil pour pouvoir réaliser des comparaisons statistiques fiables entre les profils génétiques des deux enfants, l'un ayant le diabète et l'autre non.

Le programme Descendance est mené en partenariat avec le Conseil National de l'Ordre des Médecins et bénéficie du soutien de l'AFD. Si vous correspondez aux critères d'inclusion, votre participation est de la plus haute importance.

Contactez le numéro vert 0800 300 341 !

Dr Guillaume Charpentier
Président du CERITD et Chef du service de diabétologie au Centre Hospitalier Sud-Francilien